

DES PERCEPTIONS DIFFÉRENTES SELON LES DISCIPLINES

De façon générale, les archives ouvertes sont perçues très favorablement pour assurer la protection, la pérennité des publications et les diffuser efficacement. Mais cette vision n'est pas partagée de façon unanime par toutes les communautés académiques. Un regard disciplinaire permet d'esquisser différents profils.

Ainsi en mathématiques et informatique, les chercheurs possèdent une bonne connaissance des réseaux sociaux de la recherche, mais les utilisent peu et privilégient les archives ouvertes pour la diffusion de leurs travaux (61 %). Les sciences de la matière s'impliquent également beaucoup dans les archives ouvertes.

A *contrario*, les sciences humaines et sociales (hors droit économie gestion) connaissent et utilisent fréquemment les réseaux sociaux de la recherche, qu'ils estiment plus visibles que les archives ouvertes pour faire connaître leurs travaux. Les sciences de la vie et les sciences de l'ingénieur présentent un profil de même type.

Les disciplines droit économie gestion et arts langues et lettres accordent en revanche la majorité de leurs suffrages aux réseaux sociaux de recherche pour la visibilité de leurs travaux et pour la protection et

la pérennité de leurs données, ce qui surprend car cette enquête montre qu'ils ne connaissent globalement pas les politiques d'utilisation des données de ces réseaux...

Les réponses et commentaires des chercheurs laissent transparaître que ni les dépôts d'archives ouvertes ni les réseaux sociaux de la recherche ne leur semblent satisfaisants à eux seuls. Ils dessinent en creux les contours d'un outil dédié à l'*open science*, couvrant l'ensemble du processus de publication, du dépôt en passant par l'évaluation par les pairs pour aboutir à la mise en ligne, mais offrant également des services complémentaires afin de créer un environnement spécifique dans lequel le chercheur trouverait tout ce qui lui permettrait de conduire ses recherches dans les meilleures conditions.

CHRISTINE OKRET-MANVILLE

Directrice adjointe, SCD Université Paris-Dauphine
christine.okret-manville@dauphine.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

L'étude exploratoire ainsi que les données brutes de l'enquête peuvent être téléchargées à l'adresse : www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/open-access/286-open-access/1214-reseaux-sociaux-de-la-recherche-et-open-access

● ● ● ENTRE GREEN, GOLD & FREEMIUM

Les deux axes majeurs de l'*open access* : le *green* et le *gold*

Le paysage de l'*open access* repose principalement sur deux modèles. Tout d'abord le « *green* », ou la « voie verte » : c'est l'auto-archivage des publications des chercheurs dans des archives institutionnelles, nationales ou d'établissement. Cette voie reste le modèle par excellence du libre accès.

Si le contenu n'a jamais été publié dans une revue éditoriale, il peut alors être déposé immédiatement dans l'archive ouverte. Si le contenu a déjà été publié par un éditeur, celui-ci peut également le libérer pour le rendre accessible gratuitement. Toutefois, afin que les utilisateurs continuent de souscrire aux abonnements courants, les éditeurs appliquent sur les contenus une période d'embargo qui varie, bien souvent en fonction du domaine concerné, de 6 mois à 2 ans.

On trouve ensuite le « *gold* » ou la « voie dorée » : c'est la publication directe par une instance éditoriale de titres en accès libre. Il peut s'agir ici de nouveaux titres créés directement en *open access* ou bien de titres publiés jusqu'alors dans le cadre d'un modèle commercial classique et qui « passent » en parution *open access*.

La dérive de la voie dorée : le modèle « auteur-payeur »

Aujourd'hui toutefois, le *gold* se confond de plus en plus avec le modèle auteur-payeur : l'auteur doit ainsi s'acquitter de taxes auprès de son éditeur afin de voir son contenu proposé en accès immédiat et gratuit pour le lecteur dès sa publication. Ces frais imposés au chercheur (connus pour les revues sous le nom d'« APC » - *Article Processing Charges*) peuvent s'élever jusqu'à plusieurs milliers d'euros par publication. Selon



Jean-Claude Guédon, ce modèle est une version pervertie du standard original lequel doit rester « *gratuit en amont et libre en aval* ».

Freemium, un modèle hybride

Un dernier modèle vient compléter ce paysage complexe : il s'agit du modèle « *freemium* ». Déjà bien connu des usagers du numérique grâce aux réseaux professionnels LinkedIn ou Viadeo, il propose des services de base gratuits et des fonctions avancées payantes pour ses utilisateurs « *premium* ». Par exemple, la revue électronique européenne de géographie *Cybergeo* offre un accès gratuit au format HTML des articles tandis que l'accès aux versions PDF et ePub sont payants.

MARION GRAND-DÉMERY

Abes